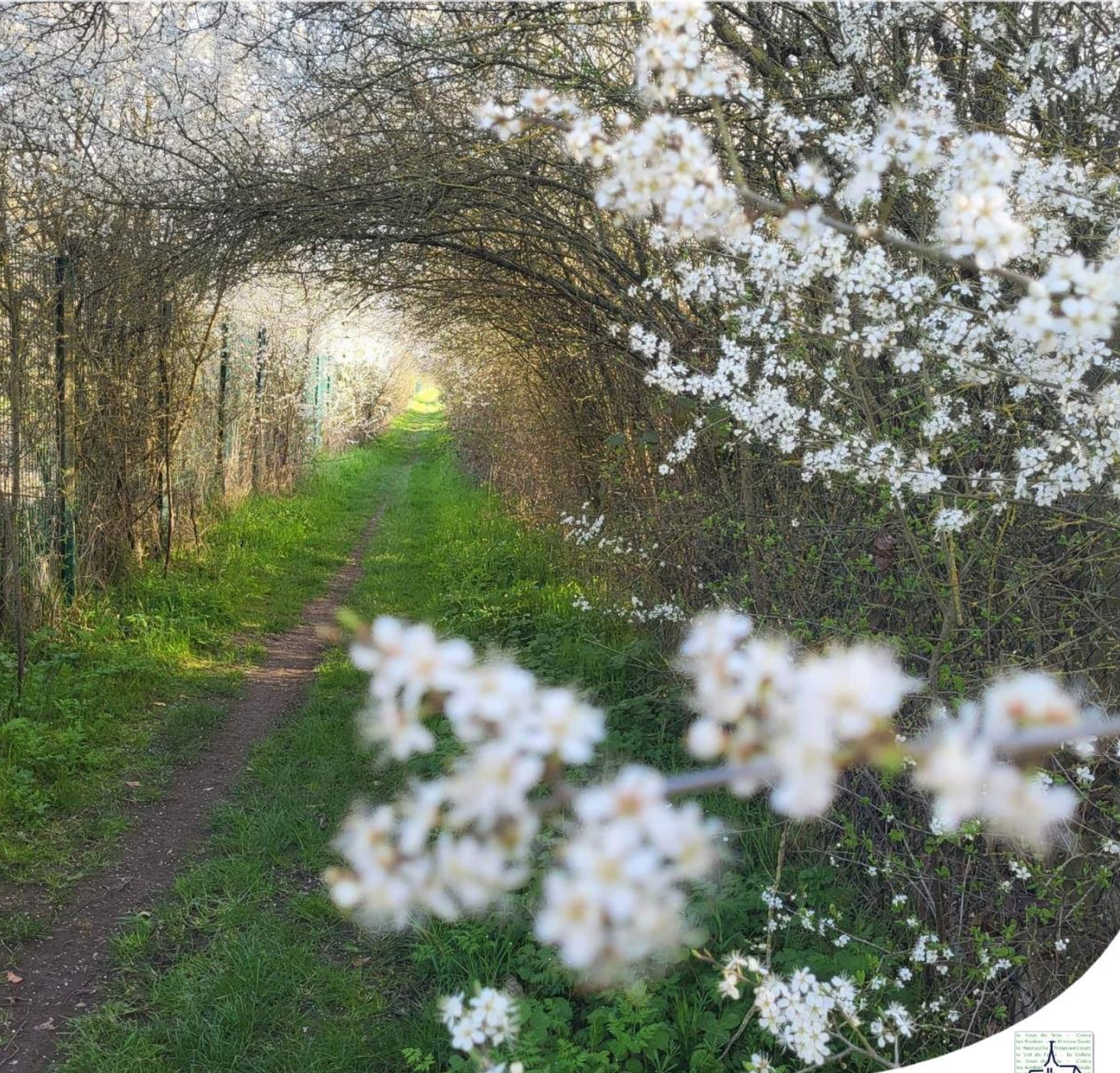


# Le P'tit Saint Su'

*Le mag de Saint-Sulpice*

...DECOUVRIR...S'INFORMER...PARTICIPER...AIMER...VIVRE...à Saint-Sulpice...



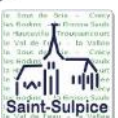
**Chemin vert**

**La vie de la  
commune**

**Les travaux**

**Les écoles**

**Les  
associations**



P'tit St Su n° 68

Edition et dépôt légal : Juin 2023

[www.saint-sulpice-oise.fr](http://www.saint-sulpice-oise.fr)

# SOMMAIRE

Mot du Maire .....	P3
État Civil .....	P4
La vie de notre village .....	P4
Les travaux.....	P8
Le budget de la commune.....	P10
La vie de nos écoles .....	P13
SIVOSAS.....	P15
Le comité environnement, cadre de vie, embellissement.....	P16
GHSS.....	P20
ASSS .....	P21
CASS .....	P23
Le club des Sans Soucis.....	P24
Ris, Chante et Danse .....	P27
Le football club.....	P28
Le label EPV.....	P31
La page de nos lecteurs .....	P33
Conseil Départemental.....	p35

## Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi :	09H00 à 12H00
Mercredi :	14H00 à 18H30
Vendredi :	14H00 à 18H30
Samedi :	09H00 à 12H00 (fermé premier samedi du mois)

## Contact :

Téléphone : 03.44.81.11.25  
Mail : [mairie.stsulpice@wanadoo.fr](mailto:mairie.stsulpice@wanadoo.fr)  
Site : [www.saint-sulpice-oise.fr](http://www.saint-sulpice-oise.fr)



**Comité de rédaction :** Commission communication de Saint-Sulpice (60430)

**Auteurs des articles :** Catherine Arnion (Sans Soucis) ; Béatrix Baux (comité ECDVE) ; Christian Baux (ASSS) ; Olivier Douchet ; Cecile Favino (la page des lecteurs) ; Delphine Fléchy (CASS) ; Francis Fleur ; Elodie Girier-Dufournier (RCD) ; Christine Lamasset (FC St-Sulpice) ; Aurélie Léourier ; Laura Majeri (Écoles) ; Noëlle Modiquet ; Romain Poëssel (GHSS) ; Philippe Van der Haegen. Les auteurs des articles, sont seuls responsables leur teneur : textes et photographies. En aucun cas la municipalité, le maire, les adjoints ou les conseillers municipaux ne pourront être tenus pour responsables des articles réalisés par les auteurs (photographies comprises).

**Création graphique, illustration et mise en page :** Noëlle Modiquet.

**Crédit photos :** Catherine Arnion, Béatrix Baux, Olivier Douchet, Delphine Fléchy, Francis Fleur, Christine Lamasset, Aurélie Léourier, André Mélique, Adèle Modiquet, Noëlle Modiquet, Michèle Ruellan et illustrations internet sous la responsabilité des auteurs des articles concernés.

**Imprimé par :** ICS Impressions

**Chères Sulpiciennes, Chers Sulpiciens,**

Nous avons eu un premier trimestre marqué par des grèves au niveau des écoles, liées à la réforme des retraites. Certains parents ont manifesté leur mécontentement auprès de la Mairie en raison d'une obligation d'organisation un peu à la dernière minute pour gérer leurs enfants. Pour pallier à ces difficultés, le SIVOSAS a mis en place un service minimum.

Le reste du premier trimestre a été relativement chargé sur la gestion des dossiers administratifs concernant les projets de la future Mairie / Salles des Associations, du cheminement piétons route d'Auteuil, le remplacement des éclairages leds dans les hameaux du Val de l'Eau, Les Godins, Crécycy, rue de Beauvais, le terrain de Football, l'Église, la dernière phase des travaux de la vidéoprotection du village, et les signalisations horizontales et verticales pour permettre une amélioration de la sécurité au niveau du village.

Sur les projets importants, nous avons obtenu des aides complémentaires de la part de l'Etat et du conseil départemental concernant le projet de la future Mairie / salle des Associations. Le premier appel d'offres ayant été déclaré infructueux compte tenu du dépassement budgétaire, courant mai dernier, il a été pris la décision de lancer un nouvel appel d'offres. La réception des offres des entreprises est prévue fin juin 2023. Nous espérons cette fois-ci que les offres d'entreprise s'inscriront dans le budget global de l'opération.

Les autres dossiers sont quasiment tous programmés en réalisation de travaux courant du second semestre.

Concernant les salles des fêtes, la commune a franchi le pas en les équipant de lave-vaisselle ! Compte tenu de ces nouveaux équipements, la valorisation locative des salles des fêtes sera réévaluée cet été.

En mars dernier, la Commune a changé de prestataires pour l'entretien des espaces verts et fauchage des bas-côtés de voiries et chemins.

La commune a été sollicitée pour un tournage de film, les 29 et 30 juin prochain au niveau de la rue de la Vallée et de l'église. Pour ce tournage, il a été demandé à la Mairie de ne pas faucher les bas-côtés d'une partie des rues allant vers l'Église.

Pour information, un recensement de la population est prévu début 2024.

Je remercie les associations qui restent force de proposition pour l'organisation des différentes manifestations pour l'animation de notre village. Prochain événement le 2 septembre pour la fête du village.

Et encore un grand BRAVO au comité Environnement Cadre de vie et Embellissement et à ses bénévoles pour les idées proposées et le travail réalisé sur la commune.

Je vous souhaite ainsi que les membres du conseil municipal d'agréables vacances estivales !

Bien amicalement...

**Le Maire**

Philippe Van der Haegen

# État Civil



## Bienvenue dans ce monde :

D'IVOLEY BOGGS Lya..... le 25 janvier 2023  
D'IVOLEY BOGGS Mya..... le 25 janvier 2023  
TEXIER MARTIN Mia..... le 25 janvier 2023  
SINGH Elia..... le 30 janvier 2023  
LEFIN Tiago..... le 25 février 2023

## Vive les mariés :

DOMINGUES JUNIOR Rosette et LETOCART Sylvain..... le 15 avril 2023  
MODIQUET Lucie et DACHICOURT Julien..... le 20 mai 2023

## Ils nous ont quittés :

PUNQUIER Anita ..... le 30 janvier 2023  
RÉGNIER Simone ..... le 3 mars 2023  
DUCROCQ Monique ..... le 12 mars 2023  
MONTEIRO Victor ..... le 24 mars 2023  
POËSSEL Paulette ..... le 24 avril 2023

# La vie dans notre village



## Repas des aînés :

Le dimanche 26 février a eu lieu le repas des aînés, animé par Flashback 80. Entre quizz musical, chansons, danses et bon repas, la journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse.



## Nettoyons la nature : « l'ordure, c'est pas dans ma nature »

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a voulu s'associer à cette manifestation organisée par les Hauts-de-France, en partenariat avec la Communauté de Communes la Thelloise. Elle s'est tenue le vendredi 17 mars 2023 (pour les écoliers) et dimanche 20 mars 2023 (pour les habitants).



Malgré un temps pluvieux, les habitants volontaires s'étaient donc donnés rendez-vous le dimanche matin à la salle des fêtes Chantepie. Ils se sont répartis en équipes et ont suivi un des 10 itinéraires proposés, empruntant les chemins pédestres, les rues de nos hameaux et les routes départementales les reliant pour collecter les nombreux déchets qui jonchaient le sol.

La météo maussade n'a pas entaché leur détermination et ils ont ainsi collecté 370 kg de débris.



A l'issue de cette matinée fructueuse, tout le monde s'est retrouvé autour d'un punch offert par la municipalité. Le tirage au sort, comme l'an passé, a permis à un habitant de St Sulpice de gagner le composteur offert par la Communauté de Communes. Nous la remercions pour ce don.

Le vendredi précédent, les enfants de 3 classes avaient montré l'exemple eux aussi. Encadrés de leurs enseignants et de parents volontaires, ils ont fait une belle récolte. Bravo à eux pour leur participation active à cette manifestation citoyenne.

Nous reconduirons cette manifestation et nous espérons vous retrouver nombreux.



La municipalité et le comité Environnement, Cadre de Vie et Embellissement.

# La vie dans notre village



## Chasse aux œufs :

En ce samedi 8 Avril, pour les enfants, c'est le plaisir de la chasse aux œufs !

Cet après-midi là, le jardin de l'école s'est rempli de petits chasseurs au regard affûté.

Il fallait ouvrir l'œil pour trouver son butin.

Une cinquantaine d'enfants ont participé à cette chasse aux œufs de Pâques et passé la végétation au crible. Ici ce n'est pas la loi du plus fort qui a primé mais celle du plus rapide. Car en seulement quelques minutes, les sacs et paniers se sont remplis.

A chacun sa technique : certains ont fait le tour du jardin, d'autres ont préféré se concentrer sur de petites parcelles...

Finalement, cette chasse aux œufs s'est terminée dans le partage, pour que chaque enfant reparte le sourire aux lèvres.

A la fin, place à la récompense ! Les enfants ont récupéré à tour de rôle leurs petits sacs d'œufs en chocolat, de quoi passer une journée gourmande en ce samedi de Pâques.



## Commémoration du 8 mai 1945 :

Cette année encore, les enfants et leurs parents furent nombreux à nous rejoindre pour entonner la Marseillaise et le chant des Partisans.

Ce fut une cérémonie simple et émouvante...



## Le 08 mars 2023 la CCT ( Communauté de Communes Thelloise) nous a proposé une formation au compostage



### Quelques points à mieux connaître :

Le compost est un amendement qui améliore la structure du sol. Il est différent de l'engrais qui lui, apporte des éléments nutritifs.

Le compost permet d'alléger nos poubelles en réduisant de 30% nos ordures ménagères.

### Quels déchets déposer dans le composteur ?

Des déchets humides comme les épluchures de fruits et légumes, les fleurs et plantes d'intérieur, le marc et les filtres à café...

Des déchets secs comme des papiers usagés (essuie-tout), des boîtes à œuf en carton, de feuilles mortes, des tontes de gazon (en petites quantités).

### Quels déchets ne pas déposer dans le composteur ?

- Les restes de viandes, de poissons, les os, les agrumes et le pain.
- Les litières de carnivore (chat).

### Les 5 règles d'or du compostage :

- Couper ou broyer le plus possible,
- Équilibrer entre la matière humide et la matière sèche,
- Déposer les déchets dans l'ensemble du composteur,
- Brasser régulièrement,
- Maintenir l'humidité.

### La récolte du compost :

La récolte peut être réalisée au bout de 6 mois à 1 an.

Il faut éviter de stocker le compost mûr plus de 6 mois : il perdra ses qualités

Le compost au fond est homogène, brun, grumeleux, avec une odeur de sous-bois, on ne reconnaît plus les éléments.



## Ecole maternelle :

Classe des petits : Installation de nouveaux stores semi occultants, solaires en remplacement des anciens.

Aménagement de placards, peintures, et pose d'étagères de rangement.



## Voirie :



Travaux en cours de réfection et nouvelles signalisations au sol.

Zone limitation vitesse 30 km/h sur l'intégralité de la rue des écoles.

## **POUR INFO**

Suite aux visites des hameaux, réalisées l'automne dernier par l'équipe municipale afin d'entendre les souhaits de chacun concernant l'amélioration de notre cadre de vie quotidien, divers travaux vont être engagés courant juin/ juillet :

- Création d'un nouveau STOP au lieu dit carrefour du Calvaire (lieu accidentogène) dans le sens La Haute Ville / La Vallée.
- A Troussencourt, rue de Beauvais : Création d'un îlot central avec bandes de signalisation afin de limiter la vitesse des véhicules dans ce virage en S.

Toujours en réponse à vos nombreuses demandes concernant le manque de signalisation entre chaque hameau et La Vallée, afin de sécuriser les cyclistes et piétons, **de nouveaux panneaux seront installés début juillet** à chaque sortie de hameau et à la Vallée.



## Éclairage public :

Continuation du programme de remplacement des équipements des appareils d'éclairage basse consommation par leds (hameaux, stade de foot, église) courant le deuxième semestre.



# Les travaux



## Le Val de l'Eau :

Nettoyage du fossé et des rives de l'Orgueil.



Débroussaillage des chemins communaux.



## Vidéo Protection :

Poursuite de notre programme d'installation de caméras dans nos hameaux pas encore équipés. (Le Bout de Brie, Troussencourt, La Grosse Saulx)

**Et bientôt...**

Remise en place de notre table de Pique-nique au pied de notre église ...



# Le budget de la commune 2023 (partie 1)



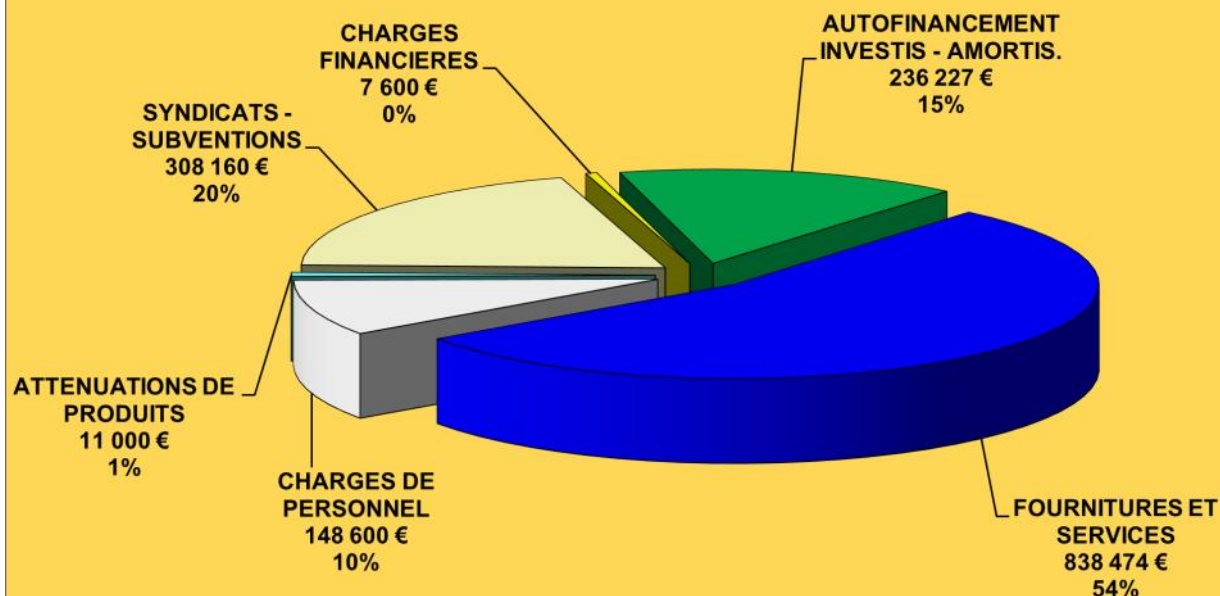
## SECTION FONCTIONNEMENT : 1555061 € (69%)

DEPENSES			RECETTES		
FOURNITURES ET SERVICES	838 474 €	53,92%	PROD. DES SERVICES DIVERS	4 000 €	0,26%
CHARGES DE PERSONNEL	148 600 €	9,56%	IMPOTS LOCAUX	373 500 €	24,02%
ATTENUATIONS DE PRODUITS	11 000 €	0,71%	TAXES	43 000 €	2,77%
SYNDICATS - SUBVENTIONS	308 160 €	19,82%	D.G.F.	226 700 €	14,58%
CHARGES FINANCIERES	7 600 €	0,49%	PRODUITS FINANCIERS	6 188 €	0,40%
AUTOFINANCEMENT INVESTIS - AMORTIS.	236 227 €	15,19%	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	7 760 €	0,50%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000 €	0,32%	REPORT ANNEE N-1	893 913 €	57,48%
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 555 061 €</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 555 061 €</b>	<b>100%</b>

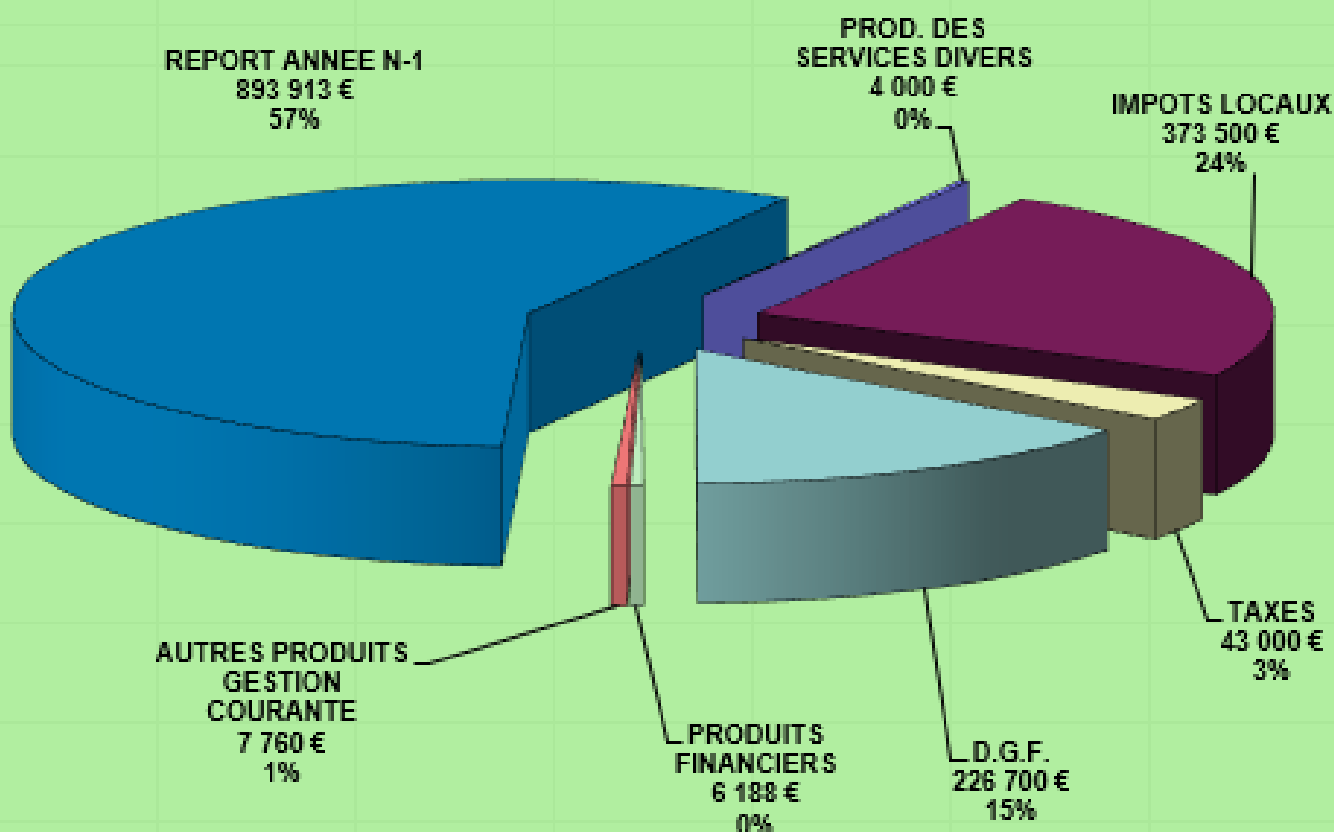
## SECTION INVESTISSEMENT : 685132,72 € (31%)

DEPENSES			RECETTES		
REMBOURSEMENTS EMPRUNTS	80 300 I	11,72%	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	230 527 I	33,65%
ECLAIRAGE VAL DE L'EAU - LES GODINS	8 500 I	1,24%	DOT. SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS	361 226 I	52,72%
DEFICIT INVEST. 2022	86 733 I	12,66%	FCTVA + TAXES	21 747 I	3,17%
AIRE PIQUE-NIQUE EGLISE	5 000 I	0,73%	EXCEDENT 2022	65 933 I	9,62%
AMENAGEMENT BATIMENT TECHNIQUE	31 200 I	4,55%	AMORTISSEMENT ECLAIRAGE PUBLIQUE	5 700 I	0,83%
SECURITE ROUTIERE	6 000 I	0,88%			
VIDEO SURVEILLANCE	62 700 I	9,15%			
REMORQUE ET AUTRES BIENS	20 000 I	2,92%			
NOUVELLE MAIRIE	223 200 I	32,58%			
ECLAIRAGE TERRAIN FOOTBALL - AIRE DE JEUX - EGLISE	77 000 I	11,24%			
MATERIEL INFORMATIQUE	3 500 I	0,51%			
SOLDE VOIERIE LOT, ARGILLIERE	21 000 I	3,07%			
CHEMIN PIETONNIER RD 504	48 000 I	7,01%			
RESTAURATION HARMONIUM	12 000 I	1,75%			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>685 133 €</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>685 133 €</b>	<b>100%</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>2 240 194 €</b>		<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>2 240 194 €</b>	

## BUDGET 2023 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



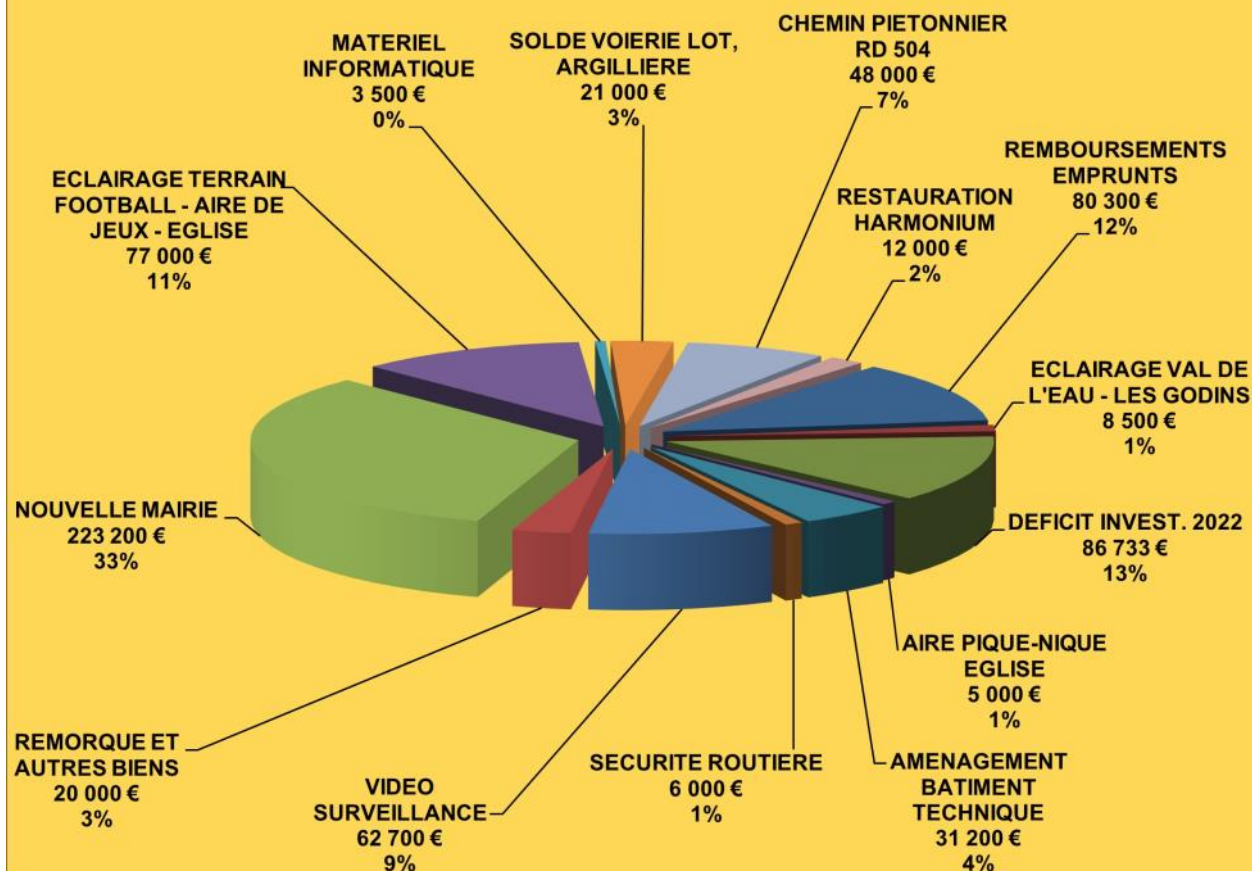
## BUDGET 2023 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT



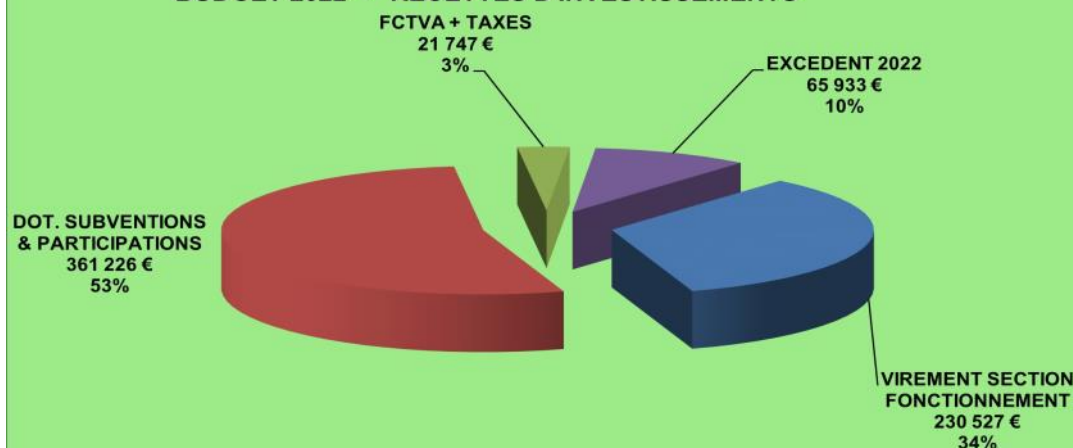
# Le budget de la commune 2023 (partie 3)



## BUDGET 2023 - DEPENSES D'INVESTISSEMENTS



## BUDGET 2022 - RECETTES D'INVESTISSEMENTS



## TAUX D'IMPOSITION

Désignation	Bases Previsionnelles	Taux					Produits
		2021	2022	Moy. Nation	Moy. Départ	2023	
Taxe foncière	723 109	45,73%	45,73%	38,28%	49,46%	45,73%	356 511
Taxe foncière non batie	58 832	46,00%	46,00%	50,44%	54,95%	46,00%	28 980
<b>Total</b>							<b>385 491</b>

### **Prestataire LEO LAGRANGE :**

Depuis le 1er Octobre 2022, notre prestataire Leo Lagrange a pris ses fonctions en terme d'accueil collectif des mineurs.

Sa directrice est Mme Caroline Souloumiac, elle est originaire du Nord-Pas de Calais. Depuis sa prise de fonction, elle est confrontée comme dans beaucoup de secteurs d'activités actuellement à un problème de recrutement de personnel.

### **Inscription rentrée scolaire périscolaire et transports :**

Pensez à inscrire ou réinscrire votre enfant pour la rentrée scolaire de septembre 2023 à la maison du village d'Abbecourt mais aussi impérativement pour le transport scolaire sur le site internet :

<https://transports.hautsdefrance.fr/transport-scolaire/oise/inscription/>

### **Budget 2023 :**

Après le vote du budget 2023, le coût communal de scolarisation en primaire d'un enfant est de 519€81.

Concernant le périscolaire, le reste à charge pour la commune par enfant s'élève à 1483€67.

Le Président du SIVOSAS

**ACM – SIVOSAS**  
**(Accueil Collectif de Mineurs)**



N'oubliez pas de vous inscrire :  
À la maison du Village d'Abbecourt  
7 rue d'Hodenc l'Evêque  
60430 Abbecourt  
Tél : 03 44 89 29 70  
mail : [acm.sivosas@leolagrange.org](mailto:acm.sivosas@leolagrange.org)

## Deuxième semestre à l'école élémentaire

### Visite du collège de Noailles :



Les CM2 se sont rendus au Collège Anna de Noailles le lundi 13 mars afin de visiter le collège.

Ils ont rencontré le principal adjoint, un CPE et un professeur principal qui leur ont expliqué le fonctionnement et leur ont fait visiter les locaux.

Ils ont également pu découvrir le CDI et sa salle informatique.

Avant de rentrer à l'école, ils ont déjeuné à la cantine du collège et ont découvert son fonctionnement.

### Défis maths / biathlon orthographique :

Les classes de CM1 et de CM2 continuent de réaliser à la fin de chaque période des défis maths ou des biathlons orthographiques communs en alternance.

Un diplôme est remis à tous les enfants après chaque épreuve.



### Intervention « Contre le Harcèlement » :

Mme ROUSSAUD et Mme MIGNAN sont venues à l'école rencontrer les élèves de cycle 3 afin d'aborder le thème du harcèlement. Après avoir donné une définition au mot « harcèlement » et avoir listé les différents types, des petites scènes ont été réalisées avec des élèves volontaires.

Un petit débat suivait chacune de ces scènes.



### Commémoration du 8 mai :

Les élèves ont travaillé en classe sur la commémoration du 8 mai et se sont entraînés à chanter le Chant des Partisans avec l'intervention d'Annette et Arlette.

Ils ont pu mettre à profit ces répétitions lors de la cérémonie du village.





## Sortie au Musée de la vie agricole et rurale à Hétomesnil :

Les élèves de CM1 et de CM2 se sont rendus le vendredi 2 juin au musée de la vie agricole et rurale d'Hétomesnil. Ils y ont découvert une ferme ainsi qu'une reconstitution d'école d'autrefois avant de participer à des ateliers ayant pour thème le développement durable.

## La biodiversité :

Suite à une intervention en classe proposée par l'Agglomération du Beauvaisis le jeudi 13 avril dernier sur le thème des bois et forêts, la classe de CM1 s'est rendue au larris d'Auteuil le jeudi 08 juin après-midi.

Les élèves ont ainsi pu réinvestir leurs connaissances sur le thème et ont participé à une course d'orientation.



## Spectacle de fin d'année :

Les élèves de CM1 et de CM2 ont travaillé tout au long de l'année sur des chorégraphies qui seront présentées aux familles lors d'un spectacle de fin d'année.

Il se tiendra dans la cour de l'école le mardi 4 juillet après la classe.

Un goûter viendra clôturer cet événement.



# Le comité Environnement, Cadre de Vie et Embellissement



La brigade verte a repris ses activités dès le mois de février.

Le dynamisme et la motivation de ses bénévoles à poursuivre les travaux d'embellissement de nos huit hameaux ne faiblissent pas. De nouvelles personnes nous ont rejoints : Agnès, Yann, Julie, Thomas, Isabelle.

Rien ne serait possible sans cet état d'esprit et cette bonne humeur qui caractérisent l'esprit des brigades.

Nous sommes toujours une vingtaine à nous retrouver un samedi par mois, toujours sur la base du volontariat, sans aucun caractère d'obligation.

Si l'aventure vous tente, venez nous rejoindre en laissant un petit mail à l'adresse suivante :

[saint-sulpice.environnement@outlook.fr](mailto:saint-sulpice.environnement@outlook.fr)

Retrouvez en photos la vie des brigades, ses temps forts et les travaux réalisés au cours des 5 brigades de ce 1<sup>er</sup> semestre qui se sont tenues les samedis 04 février, 04 mars, 15 avril, 13 mai, 24 juin.

## Les moments de convivialité :



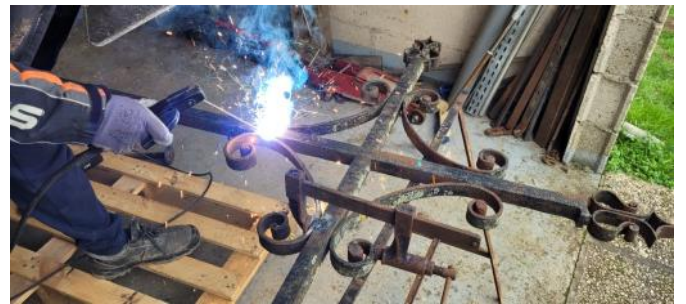


**Les travaux réalisés :**

Plantation d'une haie de photinias à l'aire de jeux des enfants.



Restauration du calvaire des Godins, création d'un parterre en pierre et fleurissement. Nos remerciements vont à MM. Poëssel Claude et Cyril pour avoir participé à cette restauration de ferronnerie.



Pose de copeaux sur les parterres, au pied des arbres et au square des pins.



Aménagement du plateau de l'abreuvoir (pose de briques pour stabiliser l'évacuation de l'eau), plantations.



Début des travaux de dégagement du garde-corps dans le chemin de la messe.



Restauration de la zone à côté de l'aire de jeux (toujours en cours).



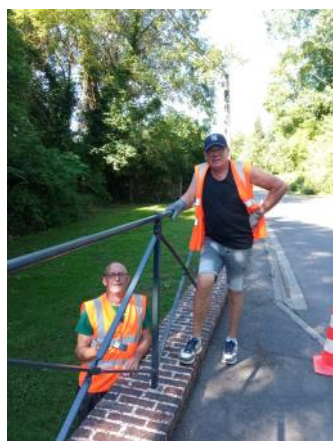
# Le comité Environnement, Cadre de Vie et Embellissement



Plantations et nettoyage des entrées de village :



Restauration du garde-corps au niveau de la lagune (nettoyage, mise en peinture),  
démontage du mur derrière le terrain de jeu fin juin.



Pour finir en beauté ce début d'année, tout le monde s'est retrouvé pour festoyer autour  
d'un barbecue



Les 35 bénévoles de la brigade verte poursuivront leurs travaux au cours du second  
semestre : les samedis 22 juillet, 26 août, 23 septembre, 21 octobre, 18 novembre, 16  
décembre.

Nous vous souhaitons un bel été.

**Les 35 bénévoles de la brigade verte.**

## L'ASSS en chiffres pour le premier semestre 2023

Les 9 activités régulières de l'association (activités gymniques enfants, zumba, yoga, tennis de table, gym bien être, gym cardio, judo, marche nordique, marche santé) ont réuni 204 adhérents durant cette année sportive.



Les deux stages de danse urbaine pour les jeunes ont réuni 4 et 8 personnes sous la conduite d'Hayat.



Les deux marches nordiques nocturnes ont réuni 16 et 20 personnes sous la conduite d'Isabelle.

Les deux stages de danse en ligne ont réuni 18 et 28 personnes sous la conduite de Karine.

Le 4<sup>ème</sup> Parcours du cœur du 14 mai à Saint-Sulpice a mobilisé 170 inscriptions aux différentes activités proposées.



Offre sportive pour la saison prochaine du 11 septembre 2023 au 6 juillet 2024

Lundi	Judo à partir de 5 ans	18h00 à 19h00
Lundi	Judo jeunes et adultes à partir de 10 ans	19h00 à 20h30
Mardi	Marche nordique	9h30 Durée: 1h30 environ
Mardi	Gym bien être	14h30 à 15h30
Mardi	Yoga	19h45 à 20h45
Mercredi	Activités gymniques enfants 3 à 5 ans	10h15 à 11h15
Mercredi	Activités gymniques enfants 5 à 7 ans	11h30 à 12h30
Mercredi	Tennis de table adulte	18h30 à 20h00
Mercredi	Jaydance	20h30 à 21h30
Jeudi	Marche santé	11h00 à 12h00
Jeudi	Activités gymniques enfants à partir de 8 ans	18h00 à 19h00
Jeudi	Gym cardio	19h15 à 20h15
Vendredi	Gym bien être	10h30 à 11h30
Samedi	Marche nordique	9h30 Durée: 1h30 environ

Merci à Patrick Pignard pour avoir encadré les cours de judo durant 14 années.  
Bienvenue à son remplaçant.

## EXPOSITION MONNAIES DU 18 et 19 FEVRIER 2023.



Une exposition expliquant l'évolution des monnaies françaises de la Révolution à nos jours a été présentée par le G.H.S.S, aux habitants de Saint-Sulpice et aux visiteurs, sur 2 jours. Ce ne sont pas moins de 24 panneaux, soit environ 126 fiches, qui pouvaient être lus.

En association avec le « Monnaies Club de Beauvais », cette exposition a permis à une centaine de personnes de découvrir des monnaies anciennes

mais aussi de faire estimer les pièces en leur possession.

Jean-Jacques Gourdel, bibliothécaire du Monnaies Club de Beauvais, a par ailleurs exposé dans plusieurs vitrines des pièces de collection allant du porte-pièces à la bourse, ce qui a enchanté de nombreux connaisseurs.

Philippe David, trésorier du Monnaies Club de Beauvais a présenté également 2 vitrines de pièces collectées au fil du temps.

Cette exposition a ravi de nombreux visiteurs et a permis une collaboration très intéressante et instructive avec le Monnaies Club de Beauvais. Le Groupe Historique de Saint-Sulpice (G.H.S.S) a pu enrichir sa prestation.

De nombreux commentaires positifs nous ont été rapportés ce qui est encourageant pour le groupe.

La prochaine exposition portera sur la première guerre mondiale et le début de la seconde guerre de 1939 à 1943, avant d'honorer, par nos recherches, le débarquement de 1944 en 2024.

Cette exposition se déroulera les 10 et 11 novembre 2023. Le vendredi 10 sera consacré à l'accueil des écoles de St Sulpice et d'Abbecourt, de la MFR et plus si demande.





**L'ensemble de l'équipe de l'association vous souhaite un très bel été**

## 1er semestre 2023 :

### ◆ Brocante du 1er Mai

Saint-Sulpice est bien connu pour sa brocante du 1er Mai

Elle est bien retenue dans les agendas des chineurs, exposants et sulpiciens.

Très belle édition 2023 ! Beaucoup de visiteurs malgré une météo moins clémente pour l'après-midi.

Elle représente 139 exposants et 855 mètres linéaires.

Alors n'oubliez pas de préparer vos cartons pour l'année prochaine !

### ◆ St Sulpice en musique - 17 Juin

La musique, la danse et la bonne humeur restent très rythmées encore dans nos têtes...

Programme très varié en passant par le blues, le rock, la pop et de la variété avec la participation de nos groupes : Mankind Theory, les Tontons Cristoblues et DJ Aldehyd.

## 2ème semestre 2023 :

### ◆ Fête du village - 02 Septembre

Participation à la fête du village

### ◆ Halloween - 28 Octobre

**Après-midi** : consacrée aux enfants (animations variées, défilé, goûter...) avec la participation de Léo Lagrange.

**Soirée** : Nous travaillons sur le programme. Nous vous en dirons plus bientôt mais vous allez avoir peur.

### ◆ Pour le 31 Octobre

Distribution des flyers avec les ballons.

### ◆ Décoration de Noël - Décembre

Installation des sapins et décorations.

Si vous souhaitez rejoindre ou aider ponctuellement notre association, n'hésitez pas à nous contacter

[c.a.s.s@outlook.fr](mailto:c.a.s.s@outlook.fr)

<https://www.facebook.com/cassulpice>

Suite à l'assemblée générale du 2 février dernier le bureau a été modifié et nous tenions à remercier l'équipe précédente et surtout le Président Monsieur Jacques AUFRERE pour le travail effectué.

La présidence du club a été reprise par Monsieur André Mélique, le secrétariat par Madame Catherine Arnion et la trésorerie est toujours gérée par Madame Françoise Blin. Cette équipe est assistée par Madame Michèle Degouy, Madame Patricia Dettviller, Madame Jocelyne Oulbid et Madame Odile Valancher et tous œuvrent à rendre le club dynamique.

Notre club se réunit chaque jeudi de 14h30 à 17h30 dans la bonne humeur.

Certains en profitent pour marcher si le temps le permet, d'autres préfèrent rester sur place pour faire des jeux de société, mais nous nous retrouvons toujours pour un goûter bien agréable et cultivons à merveille l'art du bavardage et de la rigolade ...



*sortie randonnée*



*le bureau au travail*

Nous étudions la possibilité d'élargir nos activités, selon les demandes : éventuellement jeux de belote ou activité coloriage (mandalas) et calligraphie sont à l'étude.

Nous avons également mis en place un repas partagé chaque mois, nous organisons régulièrement des sorties au restaurant et cherchons également des idées de sorties plus culturelles à mettre en place.

Chaque fin de trimestre, nous organisons un loto au cours duquel nous fêtons les anniversaires du trimestre. C'est un moment fort apprécié de tous.



*les anniversaires*



*le loto*



# Le Club des Sans Soucis



Un repas a eu lieu le 6 avril dernier à St Quentin d'Auteuil, un autre est prochainement prévu au restaurant d'application de Nivilliers ainsi qu'au château d'Achy.



sortie restaurant St Quentin d'Auteuil

Le club a également mis en place des réunions d'information ouvertes à tous les aînés de la commune, et la première réunion qui concernait les aides aux aînés de plus de 60 ans (comment bien vieillir le plus longtemps possible à son domicile) a remporté un franc succès.



réunion d'information sur l'aide aux aînés

A cette occasion, nous remercions Madame Claire Hennequin du Conseil départemental, qui a animé cet après-midi et rappelons à tous le numéro de téléphone à retenir pour tout renseignement :

ALLO SENIOR : 03.44.82.60.60.

A la suite de cette première communication, nous avons proposé aux participants un questionnaire afin de connaître leurs desideratas sur les prochains sujets à aborder. Plusieurs options ont été retenues, à savoir la santé, la sécurité (ou l'insécurité), l'informatique et le code de la route.

C'est cette dernière qui a été retenue, et elle aura lieu le 14 septembre prochain.

Le 12 octobre prochain, sera organisée une journée publicitaire avec la société Proconfort (vente de produits et repas sont au programme).

Cette année le club fêtera ses **40 ans** et nous préparons pour fêter l'évènement une rencontre avec les partenaires du club, les élus et les responsables des autres associations, le 27 octobre prochain autour d'un apéritif dinatoire pendant lequel nous retracerons en photos les grands moments du club.

# Le Club des Sans Soucis



Nous organiserons également pour les adhérents un repas spectacle historique à Crèvecœur le Grand le 6 octobre prochain.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous le jeudi de 16 heures à 18 heures. De nombreux ouvrages sont à votre disposition.

Nous avons récemment créé une page Facebook (club des sans soucis) sur laquelle vous pouvez suivre nos activités en photos.

Tous ceux qui veulent nous rejoindre sont les bienvenus et si vous avez des questions nous sommes à votre disposition sur notre adresse mail : [club.des.sans.soucis60430@gmail.com](mailto:club.des.sans.soucis60430@gmail.com)

Nous tenons à remercier chaleureusement la municipalité pour son soutien et le prêt des salles.

Cet été le club fermera ses portes du 6 Juillet au 7 Septembre mais nous serons présents à la fête du village.

Nous vous souhaitons un très bel été ensoleillé et vous attendons nombreux dès notre réouverture !

## Le président

André Mélique

## La Secrétaire

Catherine ARNION



*repas partagé*



# Ris, Chante et Danse



Et c'est reparti,

Nous avons en février 2023, élu un nouveau bureau lors de l'assemblée générale. Vous trouverez à la présidence Elodie Girier-Dufournier (qui aura bientôt la joie d'avoir un bébé) en vice-président Franck Delfosse, en trésorier Dominique Modiquet et notre fidèle secrétaire Mélanie Sommermont. Comme vous pouvez le remarquer ce ne sont que des anciens de cette belle association. Merci à Sylvie et Noëlle pour toutes ces belles années passées auprès de nous.



La troupe a repris le chemin des répétitions hebdomadaires, tous les jeudis, accompagnée bien sûr d'un nouveau défi, pour vous faire rêver et vous faire oublier le quotidien le temps d'une soirée.

Nous projetons le prochain cabaret en mars 2024, et toute la troupe travaille d'arrache-pied depuis plusieurs mois sur ce nouveau thème.

Vous avez peut-être suivi nos reprises au travers des réseaux sociaux, sur notre page facebook.

Avez-vous remarqué quelques changements ?

Nous avons également accueilli, au sein de notre troupe, trois belles nouvelles recrues qui vont apporter du sang neuf à notre belle association d'amitié et de complicité.

Alors n'hésitez pas à rester connectés pour nous suivre.

La troupe et moi-même nous vous souhaitons un très bel été.

**La Présidente**  
Elodie Girier-Dufournier



Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres dans notre bureau. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Pour la saison 2023-2024, une équipe de séniors revoit le jour au sein du FC Saint Sulpice, cela va nous permettre de continuer sur cette belle dynamique.

Ils nous ont fait l'honneur de jouer un match amical contre Villers/Bailleul sous les couleurs du FC Saint Sulpice. Ce fut une belle rencontre qui s'est terminée sur le score de 4-3 en faveur de l'EC Villers/ Bailleul (D3). Une très belle performance pour l'équipe de Saint-Sulpice (D5) avec des joueurs qui ne se connaissaient pas encore. Nous tenions à remercier **Location Delamarre** qui a donné des T-shirts pour l'échauffement.



Comme chaque année, nous avons été sollicités par l'ASSS afin de participer avec eux au Parcours du cœur le 14 mai 2023. Nous remercions très chaleureusement les parents du club qui ont répondu présents afin de faire que cette journée soit une réussite, même si le matin le soleil fut timide, la bonne humeur était au rendez-vous. Merci aux enfants qui ont participé aux parcours, ils étaient au nombre de 38. Nous espérons vous voir encore plus nombreux l'année prochaine.





Nous sommes fiers de notre équipe de vétérans qui finit 3<sup>ème</sup> du championnat vétérans loisirs niveau 3. Bravo à eux !!!!!



Pour finir, nos jeunes sont de plus en plus nombreux, pour notre plus grand bonheur car ils sont la relève de demain. Merci aux parents qui nous suivent tous les samedis lors des plateaux quelque soit le temps.





Nous serons également présents lors de la fête du village le 02 septembre 2023.

## **LE FC SAINT SULPICE RECRUTE POUR LA SAISON 2023/2024**

Si vous avez des envies de retrouver les terrains, prendre plaisir dans le respect, trouver la bonne humeur avec des potes, aimer la compétition du ballon rond. Si vous cherchez un club convivial et familial, c'est au FC Saint-Sulpice qu'il faut venir.

- ♦ Des dirigeants actifs, sérieux et respectés
- ♦ Entraînements (selon la catégorie)
  - ♦ u10u11 le lundi de 18h30 à 19h30
  - ♦ u10u11 le mercredi de 17h00 à 18h30
  - ♦ u8u9 et u6u7 le mercredi de 17h30 à 18h30
  - ♦ Séniors (né entre 2002 et 1987) le mercredi et le vendredi de 19h30 à 21h00
  - ♦ Vétérans (né avant 1987) le jeudi de 19h30 à 21h00

Si ça éveille votre curiosité, si l'envie vous prend, nous serions ravis de vous donner plus de renseignements.

**Pour plus de renseignements merci de contacter :**

**Christine LAMASSET 06.77.17.28.55**

Ahmed CHAOUCH président 06.47.65.57.55

Malika CHAOUCH secrétaire 06.78.24.72.44

Voici la fin de la présentation des entreprises possédant le label EPV.

Comme vous l'avez vu dans le dernier P'tit Saint-Su', le label EPV récompense des entreprises diverses et variées. Là encore, la sélection des entreprises que je vais vous présenter est très hétéroclite.

## **Horloges Huchez S.A.S :**

C'est Auguste-Lucien Vérité qui est à l'origine de cette entreprise en 1848. Si son nom ne vous dit rien, vous avez sûrement déjà vu son travail, puisque c'est lui qui a vendu l'horloge astronomique à l'archevêché de Beauvais en 1865.

Spécialisé en mécanisme d'horlogerie c'est Jean-Paul Huchez qui fait entrer l'électronique dans les horloges fabriquées par l'entreprise en 1975. Aujourd'hui Horloges Huchez associe tradition (la réparation des horloges des édifices), et la modernité (fabrication de pointeuse).



## **JMB Taille de pierre :**

Petite entreprise située à Fresne-Léguillon, JMB Taille de pierre a été créé en 1999 par M. Jean-Michel Bouchard et son épouse. Amoureux de la pierre depuis ses 17 ans, il a à cœur de transmettre sa passion.

JMB Tailleur de pierre fait de la restauration de monument et d'œuvres, mais crée également de nouveaux éléments : Cheminées, voûtes, escaliers, portails... Son travail vous en

mettra plein les yeux.

## **La brosserie française :**

2ème brosserie de cette série d'article, la brosserie française a été créée en 1845. Jusqu'à 450 personnes y ont travaillé au pic de l'activité, aujourd'hui, seulement 30 salariés y sont employés.

La brosserie française commercialise ses brosses à dents sous la marque Bioseptyl et ses brosses à cheveux sous les marques Tracia et 1845. Ses produits sont disponibles en vente directe sur le site internet ou dans les magasins bio comme la vie claire ou biocoop.



## **La Dame d'Atours :**

La Dame d'Atours est une entreprise de métier d'art fondée en 1999. Elle se consacre à la création et à l'organisation d'événements culturels autour du costume allant de l'antiquité en passant par la « belle époque », sans oublier les robes de mariées à travers le temps.

Elle organise de nombreuses expositions. Les musées et les monuments historiques font souvent appel à elle.

La Dame d'Atours possède des vêtements et des accessoires authentiques, mais réalise également des créations et des reconstitutions.

## Les Carrelages de Saint-Samson La poterie :

Depuis 1836, les carrelages de saint Samson produit des terres cuites pour le sol, des faïences, des enduits écologiques muraux. L'entreprise utilise de l'argile locale, particulièrement abondante dans la région (Pays de Bray). Les Monuments de France ont collaboré avec cette manufacture pour restaurer les halles de Songeons par exemple.

Si vous êtes curieux, il est possible de visiter la manufacture en groupe (à partir de 10 personnes).



## Maison Drucker S.A.S :

La maison Drucker, fondée en 1885, est la plus ancienne fabrique artisanale de siège en rotin en France.

Le rotin étant un matériau vivant (palmier liane) et irrégulier, il ne peut être travaillé que par des méthodes artisanales.

Le savoir-faire de Louis Drucker a donné naissance à la chaise de bistrot parisienne. Sur leur site internet, vous trouverez toutes sortes de fauteuils, chaises, tabourets... Mais également des luminaires et des têtes de lit.

## Mon Pari gourmand :

Je vous avais déjà parlé de Mon Pari gourmand (ex-Paris Caramel), dans un précédent article. Mon Pari Gourmand régale vos papilles depuis 1957. Au départ, le chocolatier ne proposait que des chocolats, puis son offre s'est développée : caramels, pâtes de fruits, pralinés... Désormais, ce sont plus de 600 références différentes et permanentes proposées dans les boutiques en France et à l'étranger.

Il est possible de visiter les ateliers de créations, avec une petite dégustation!!



## Rivierre SARL :

Installée à Creil depuis 1888, la clouterie Rivierre est la dernière usine de clous en activité en France. Du plus petit au plus grand, du plus ancien au plus récent, la clouterie propose jusqu'à 2800 produits différents.

Si le sujet vous intéresse, la clouterie organise des visites de l'usine tous les mercredis de l'année à 14h, mais aussi des ateliers pour enfants pendant les vacances.

J'espère que ces articles ont piqué votre curiosité.

Pour avoir la liste de toutes les entreprises de la région labellisées EPV :

<https://www.epvhautsdefrance.fr/EPV/>



# La page de nos lecteurs



**Cette page vous appartient. Venez partager votre passion.  
Pour cette édition nous mettrons à l'honneur nos jeunes sapeurs pompiers du village.**

**Sauver ou périr !!**

Une devise pleine d'espoir et d'engouement qui donne vers une vocation pour un futur métier !!

Dans notre village, nous avons des jeunes gens qui passent leur temps libre au centre de secours de Noailles afin de se former pour devenir pompier volontaire.

Ils suivent une formation, encadrée par les pompiers de Noailles qui les préparent à passer leur brevet de jeune sapeur pompier.

Nous tenions à les encourager dans cette initiative.



**Ricardo Monteiro** et **Ida Diochot** (3ème années de JSP) et **Livio Favino** (4ème années de JSP), sont tous les 3, accompagnés du **Sergent Gouery** au Centre de secours de Noailles lors de la cérémonie de la Sainte Barbe en décembre.



**Sergent Gouery**, **Livio Favino** et **Lieutenant Gouery** lors de la cérémonie de remise de casque, au SDIS de l'Oise à Tillé le 21 mai 2023

A l'issue de leur 4ème année de JSP ( Jeunes Sapeurs Pompiers), les jeunes doivent passer leur formation de Secours Urgent Aux Personnes (SUAP), une fois ce dernier passé, les jeunes passent leur brevet de JSP.

Cette année, **Livio Favino** a été promu Sapeur Pompier Volontaire lors de la cérémonie de remise de casque au SDIS de l'Oise à Tillé le 21 mai dernier.

Nous le félicitons pour sa réussite et son dévouement.



## Recrutement pour la prochaine rentrée à l'école des Jeunes Sapeurs-pompiers de NOAILLES

Afin de compléter sa section de Jeunes Sapeurs-Pompiers, le Centre de Secours de NOAILLES va prochainement procéder au recrutement de filles ou garçons.

Les conditions requises pour incorporer cette école sont les suivantes :

Être âgé de 13 ans (2010) au moins et de 15 ans (2008) au plus,

Être domicilié sur le département de l'Oise, Avoir des résultats scolaires satisfaisants

Être sportif,

Être discipliné,

Il faut savoir que l'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Noailles fonctionne depuis de nombreuses années. Elle a formé de nombreux jeunes qui sont aujourd'hui Sapeurs-Pompiers professionnels, militaires ou volontaires.

Dotée d'un encadrement de qualité, l'école des Jeunes-Sapeurs-pompiers de Noailles est aujourd'hui, la plus importante du département de l'Oise. Elle est encadrée par des personnels du

Centre de Secours. Cette école applique avec rigueur un programme national.

La formation se déroule sur **3 années**, tous les samedis.

Elle comporte des cours théoriques et pratiques de lutte contre l'incendie, de secours à personne, de prévention et d'instruction civique. Le sport représente également une part importante de la formation.

A l'issue de cette scolarité, les jeunes Sapeurs-pompiers passent lors de leur dernière année, l'examen du brevet de JSP qui valide leur cursus scolaire.

Ils peuvent ainsi dès l'obtention de ce brevet souscrire un contrat de Sapeur-pompier volontaire.

Toutes les personnes intéressées doivent rapidement se faire connaître en envoyant un mail ou un courrier aux adresses suivantes :

Par mail à l'adresse suivante : [jspnoailles60@gmail.com](mailto:jspnoailles60@gmail.com)

**OU**

Par courrier à l'attention de :

Monsieur le Responsable des Jeunes Sapeurs-pompiers  
Centre d'incendie et de Secours  
179 route Parisis Fontaine  
60 430 NOAILLES

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le **SERGENT GOUERY Pierre** au **06 82 74 45 37**

Des tests de sélection seront organisés au Centre de secours de Noailles, à une date qui sera définie ultérieurement. Ils porteront sur des épreuves de sport, et un test écrit.

## Une aide pour les parents de jeunes enfants qui travaillent

Proposée depuis 2020, **l'aide à la garde d'enfant de moins de 3 ans** est une aide mensuelle, sous condition de ressources, destinée aux parents en activité professionnelle ou en formation. **D'un montant de 40 € par mois**, les familles peuvent bénéficier de cette aide tout au long de l'année, soit **480 € maximum par an et par enfant**. Ce coup de pouce vient en soutien du pouvoir d'achat des familles de l'Oise et s'adapte à tous les modes de garde : crèche, garde d'enfant à domicile ou assistant(e) maternel(le).

La demande s'effectue simplement auprès des services du Conseil départemental :

1. Rendez-vous sur le portail des aides et subventions avec vos documents justificatifs pour déposer votre demande initiale en ligne,
2. Le Conseil départemental instruit votre dossier,
3. L'aide est versée pour 1 trimestre de garde ,
4. Pour obtenir l'aide sur le trimestre qui suit, déposez une demande de renouvellement en ligne sur le portail des aides et subventions

## Bénéficiaires et critères d'éligibilité

Peuvent bénéficier de l'aide les parents ayant recours à un **mode de garde agréé, individuel ou collectif**, ou à de la garde à domicile pour leur(s) **enfant(s) de moins de 3 ans**, sous réserve des conditions suivantes :

- Être domicilié dans l'Oise,
- Faire garder l'/les enfants dans le département de l'Oise ou dans une région française limitrophe,
- Recourir à un mode de garde agréé par le Conseil départemental, ou recourir à de la garde à domicile par un salarié (assistant(e)s maternel(le)s, crèches, micro-crèches, halte-garderie, maison d'assistant(es) maternel(les)...),
- Justifier d'une activité professionnelle, du suivi d'une formation professionnelle qualifiante de plus de 2 mois. Cette condition doit être respectée par les deux membres du foyer dans le cas d'un foyer de deux actifs, soit par le parent dans le cas d'une famille monoparentale,

Vérifier que le revenu fiscal de référence du foyer soit inférieur à 72 000 €, selon le dernier avis d'imposition.

L'aide s'arrête le mois anniversaire des trois ans de l'enfant. Elle sera versée dans son intégralité pour ce dernier mois.

**IL EST ENCORE TEMPS DE DEMANDER**

**L'AIDE DÉPARTEMENTALE**

**À LA GARDE D'ENFANT !**



SAINT-SULPICE

Registre des délibérations 2023 répertoire par numéro et date

Numéro	Date	Objet
N°2023-01-01	25/01/2023	Convention d'adhésion au dispositif du Centre de Gestion de l'Oise pour le signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement, et d'agissements sexistes dans la fonction publique.
N°2023-01-02	25/01/2023	Approbation d'un devis d'un géomètre pour un plan d'alignement.
N°2023-01-03	25/01/2023	Dossiers de demandes de subventions pour les opérations d'investissement non-retenus sur l'année 2022.
N°2023-01-04	25/01/2023	Demande de subvention : Revitalisation du Centre Bourg - Gestion des eaux pluviales.
N°2023-01-05	25/01/2023	Demande de subvention : Revitalisation du Centre Bourg - Rénovation énergétique des bâtiments.
N°2023-01-06	25/01/2023	Demande de subvention : Revitalisation du Centre Bourg - Voiries et réseaux divers.
N°2023-01-07	25/01/2023	Validation de l'avenant n°1 de l'Atelier de Saint-Georges.
N°2023-01-08	25/01/2023	Adhésion des Communautés de Communes du Clermontois et du Pays de Valois au Syndicat d'Energie de l'Oise.
N°2023-02-01	28/02/2023	Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 17 janvier 2023 (CLECT).
N°2023-02-02	28/02/2023	Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) de la parcelle AC39.
N°2023-02-03	28/02/2023	Compte de Gestion de dissolution de l'AFR Auteuil/St-Sulpice
N°2023-03-01	21/03/2023	Compte Financier Unique (CFU) 2022.
N°2023-03-01	21/03/2023	Affectation du résultat 2022.
N°2023-03-01	21/03/2023	Vote du taux d'imposition 2023.
N°2023-03-01	21/03/2023	Vote du budget primitif 2023.
N°2023-03-01	21/03/2023	Choix de l'entreprise des espaces verts.
N°2023-05-01	23/05/2023	Attribution de subventions aux associations
N°2023-05-01	23/05/2023	Validation des charges de fonctionnement 2022 au Sivosas
N°2023-05-01	23/05/2023	Validation devis pour l'achat de deux lave-vaisselles dans les salles des fêtes

Toute l'équipe du conseil municipal  
 vous souhaite un bel été  
 et vous donne rendez-vous  
 le 2 septembre 2023  
 pour la fête communale